

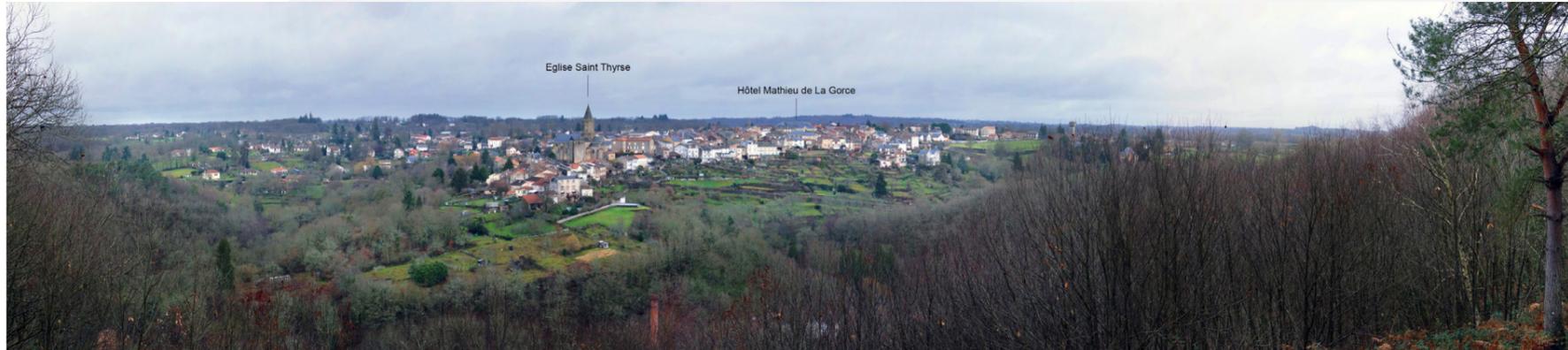


Montage 60° - éoliennes renforcées

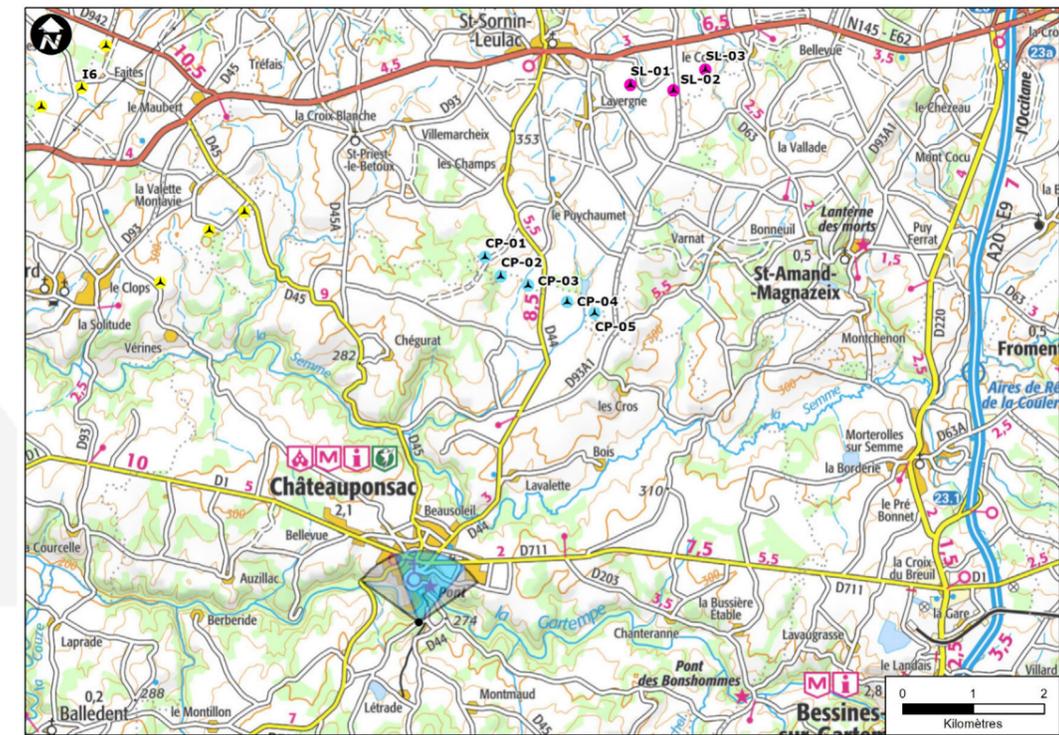


Photomontage 10 hiver

Point de vue et photomontage - Ostwind



Point de vue initial : point de vue de Saint-Martial au sud de Châteauponsac - Éolienne la plus proche : 4.993 km.
Intérêts : belvédère proche - monuments historiques - habitat proche.
Angle de vue : 108.4°



Carte de repérage du montage - source : fond ign 1/100 000ème - Ostwind



Montage avec éoliennes contrastées

Variante sur vue en hiver :

La végétation étant moins dense en hiver, les éoliennes de La Longe apparaissent plus clairement en fond de plan tout comme les éoliennes de la partie est du projet des Terres noires. On assiste donc à la présence d'un cumul d'impact faible depuis ce point de vue. Les moyeux des éoliennes de la Longe et des Terres noires sont visibles sur le photomontage. Les impacts visuels du projet restent modérés à fort



Montage 60° - éoliennes renforcées



Montage 60° - éoliennes renforcées

Sur la vue hivernale, la troisième éolienne du parc des Landes des Verrines apparaît également dans son intégralité. Les trois éoliennes occupent un peu moins d'1/6 du champ visuel de 60°.



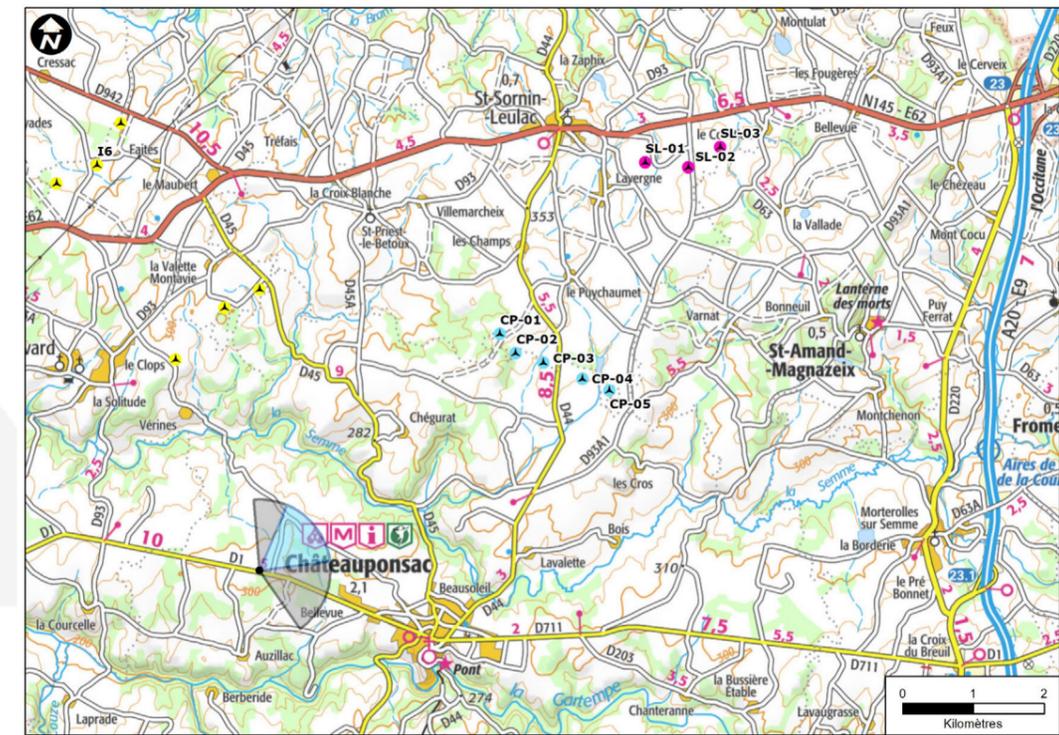


Photomontage 11

Point de vue et photomontage - Ostwind



Point de vue initial : intersection entre D1 et C10 - Éolienne la plus proche : 4.748 km.
Intérêts : infrastructure principale.
Angle de vue : 130.9°



Carte de repérage du montage - source : fond ign 1/100 000ème - Ostwind



Montage avec éoliennes contrastées

Justification du point de vue :

La RD1 représente avec la RN145 et la RD44 les trois axes principaux du secteur d'étude rapproché. Ces trois axes proposent des perspectives ponctuelles ou partielles sur le projet des Landes des Verrines. Ce point de vue est également le point d'entrée ouest de la commune de Châteauponsac, potentiellement le plus impacté visuellement.

Rapport avec d'autres parcs éoliens ou interactions avec des éléments patrimoniaux :

Aucun monument historique n'est visible depuis ce point de vue.

Les éoliennes des Terres noires, bien que dans l'angle de visualisation ne sont pas perceptibles. Cumul d'impact faible avec les éoliennes de La Longe.

Niveau d'impact du projet / phénomènes de densification par l'éolien :

Les éoliennes de La Longe sont masquées en grande partie par la végétation ce qui n'est pas le cas pour les éoliennes des Landes des Verrines. Elles apparaissent sur deux tiers de leurs hauteurs. Les impacts du projet depuis ce point de vue restent faibles.

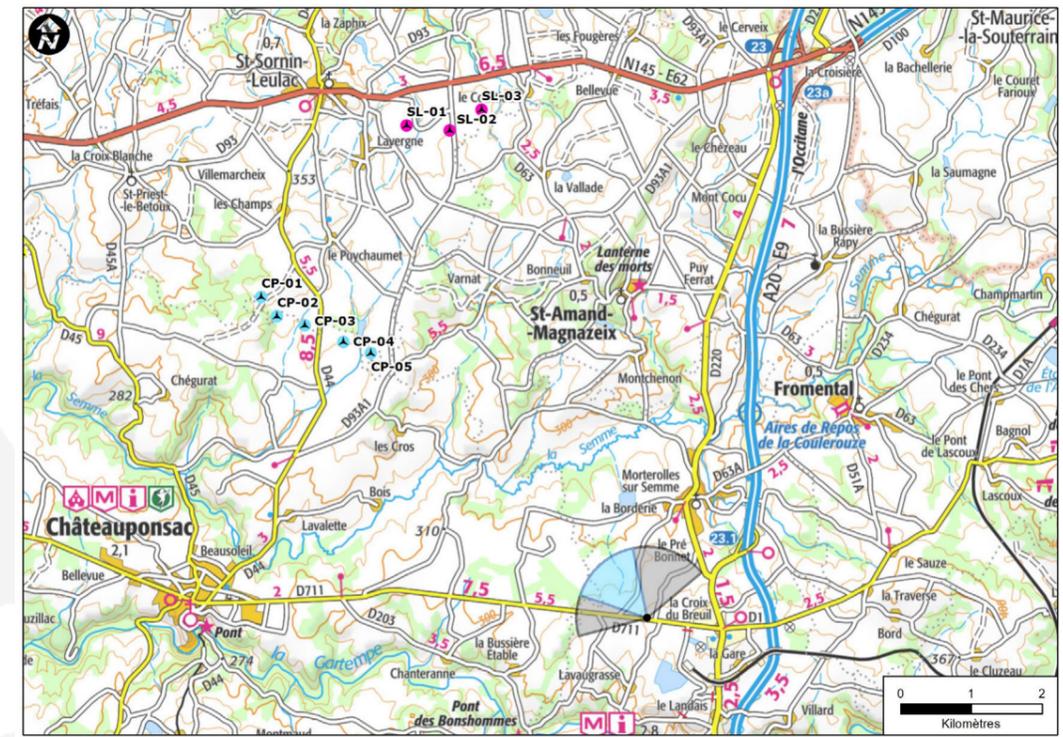


Montage 60° - éoliennes renforcées



Photomontage 12

Point de vue et photomontage - Ostwind



Carte de repérage du montage - source : fond ign 1/100 000ème - Ostwind

Point de vue initial : sortie ouest de Bessines-sur-Gartempe sur la D711 - Éolienne la plus proche : 5.403 km.
Intérêts : infrastructure principale.
Angle de vue : 140.0°



Montage avec éoliennes contrastées

Justification du point de vue :

La D711 est le prolongement de la D1 vers Bessines-sur-Gartempe qui représente l'un des principaux pôles urbains du territoire d'étude.

Rapport avec d'autres parcs éoliens ou interactions avec des éléments patrimoniaux :

Aucun monument historique n'est visible depuis ce point de vue.

Les parcs et projets éoliens potentiellement visibles depuis ce point de vue sont nombreux. La Souterraines, les Terres noires, le projet de Magnac-Laval et celui de Mailhac-sur-Benaize ne sont pas visibles. Seuls les projets des portes de Brême-Benaize et de La Longe sont perceptibles en fond de plan, les éoliennes se détachant clairement sur l'horizon. Le cumul d'impact reste faible vu la distance importante entre les parcs et le point de vue.

Niveau d'impact du projet / phénomènes de densification par l'éolien :

La végétation masque quasiment totalement les éoliennes du projet des Landes des Verrines depuis ce point de vue. Elles apparaîtront plus quelques dizaines de mètres plus loin vers l'ouest, le boisement les occultant étant en premier plan. La visibilité des machines n'est cependant pas préjudiciable d'un point de vue patrimonial ou urbanistique. Les impacts réels sont faibles.